

ARRÊTÉS DU MAIRE

n° ARR2023-020

NUMÉROTATION DE VOIRIE – ROUTE DE L'HOMMETIERE

Le Maire de la commune de Vieillevigne,

VU les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'attribuer un numéro à ce nouveau logement,
CONSIDÉRANT que le numérotage des immeubles en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il est prescrit la numérotation suivante sur la voie :

Libellé de la voie	Référence(s) cadastrale(s)	Numéro(s)
Route de l'Hommetière	216 N 847 216 N 845	1 et 1 BIS

ARTICLE 2 : L'affichage du présent arrêté sera effectué sur les panneaux municipaux officiels et ampliation sera adressée :

- Direction des Services Fiscaux de Loire-Atlantique, Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale, 2 rue du Général Margueritte, BP 93511, 44025 NANTES CEDEX 1,
- France Télécom-Orange, Service du Patrimoine, 5 rue du Pâtis des Couasnes, CS 69159, 35091 RENNES CEDEX 9,
- La Poste, Plate-forme de distribution du courrier de Saint-Hilaire-de-Loulay, 2 rue Antoine de Saint-Exupéry, Saint-Hilaire-de-Loulay, 85600 MONTAIGU-VENDÉE,
- Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique, ZAC de Gesvrine, 12 rue Arago, BP 4309, 44243 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo'.

Qui seront chargés, chacun en ce qui les concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Vieillevigne, le 01 février 2023

Le Maire
Pour le Maire, l'adjoint délégué

Martial RICHARD



Mairie de VIEILLEVIGNE
44116 Loire-Atlantique

Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
VIEILLEVIGNE

Section : N
Feuille : 000 N 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 01/02/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

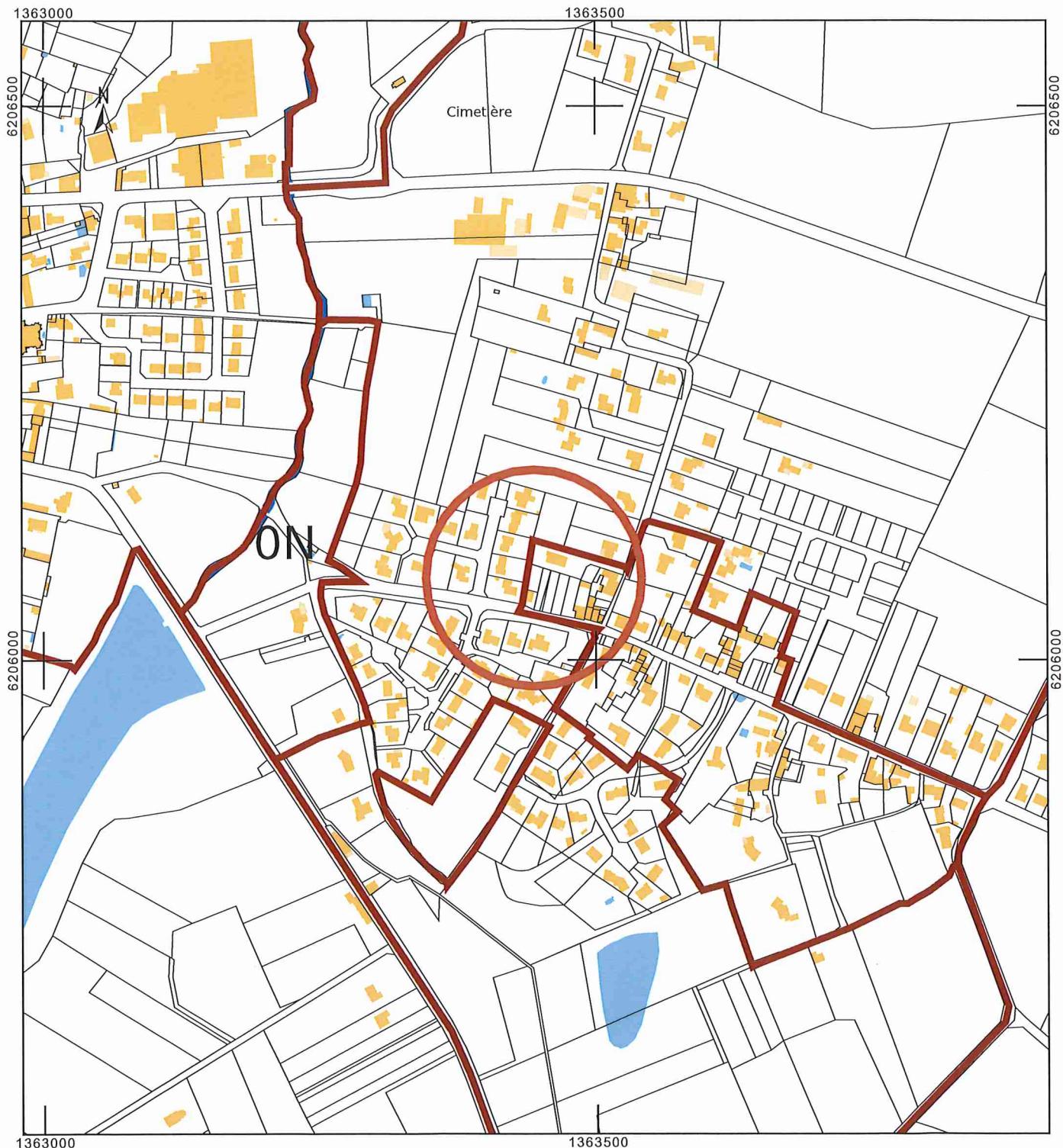
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle de Topographie et de
Gestion Cadastrale de NANTES 2, rue du
Général Marguerite 44035
44035 NANTES Cedex 1
tél. 02 51 12 86 36 -fax
ptgc.440.nantes@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
LOIRE ATLANTIQUE

Commune :
VIEILLEVIGNE

Section : N
Feuille : 000 N 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 01/02/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Nouvelle numérotation postale

N 847, N 845 : 1, Rte de l'Hommetière
1 bis, Rte de l'Hommetière

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

